

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU

2026-025

Date de convocation : 16/04/2026	Le 29 avril 2026 à 18h30 , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.
Membres : Afférents au conseil : 15 Présent : 12 Qui ont pris part à la délibération : 15	Etaient présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, BOURELLY Fabien, FERISE Xavier, ARMANDO Frédéric, BERTRAND Nicolas et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle, MARTIN Nathalie, RÉAUX Angélique, LAURICELLA Béatrice, CHAMPLOY Marie-Dominique Etaient excusés : DE LUZE Laurence (procuration à Mme. MARTIN), MONTAGNE Thomas (procuration à Mme. VITALE) et LAMARCHE Aurélien (procuration à Mme. CHAMPLOY) Etaient absents :
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/04/2026	SECRETARE DE SEANCE : Monsieur BERTRAND Nicolas

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Considérant qu'il y a lieu, suite aux élections municipales du 15 mars 2026, de proposer une liste de contribuables en vue de la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour les communes dont la population est inférieure à 2000 habitants, cette commission doit être composée :

- du Maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Considérant que ces commissaires sont désignés par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de présentation proposée par le Conseil Municipal, comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** de proposer la liste de présentation de contribuables ci-jointe en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs.

Proposition pour la désignation des commissaires

Cette liste est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur Délibération du conseil municipal, soit 24 personnes si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- GRAFFOULIERE Daniel	- LABBAYE Bernard
- VITALE Bernadette	- MURRACIOLE Carole
- ESPITALIER Vincent	- MATHIEU Patrick
- MABY Danièle	- TEISSIER Mireille
- ORTIZ Albert	- BARAN Gérard
- MARGAILLAN Julie	- DI PALMA Gérard
- ARMANDO Frédéric	- PERRIN Michel
- LAMARCHE Aurélien	- CHAMPLOY Marie-Dominique
- BELLETT Régis	- BENAMARA Hamed
- REAUX Angélique	- LAMODIERE Christophe
- DURET Henri	- LAUGIER Rémi
- JOUAN Sabine	- ALLOUIN Francis

VOTE :

POUR : 12 (Messieurs TCHOBDRENOVITCH, BOURELLY, MONTAGNE (procuration à Mme. VITALE), FERISE, ARMANDO, BERTRAND et Mesdames VITALE, GIMENEZ, MABY, DE LUZE (procuration à Mme. MARTIN), MARTIN, RÉAUX)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3 (M. LAMARCHE (procuration à Mme. CHAMPLOY), Mesdames LAURICELLA, CHAMPLOY)

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

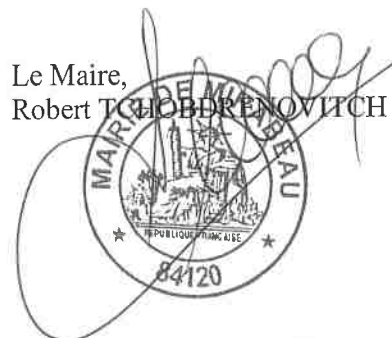
Pour extrait certifié conforme.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Nicolas BERTRAND



Le Maire,
Robert TCHOBDRENOVITCH



Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.